L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX DE VENTE ET DE CHARGE

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 17 FÉVRIER.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

Faits Divers.

Washington, 16 février.—Le gouverneur Stearns donne, en ce moment, aux témoignages relatifs aux troubles de l'emploi des troupes fédérales en Floride.

—Le comité des privilèges et élections continue à s'évertuer à déchiffrer les dépêches de l'Oregon.

—Le comité des privilèges et pouvoirs ne siége pas aujourd'hui.

—Le comité-Howe s'occupe toujours du témoignage de Littlefield.

—Les démocrates de la Louisiane sont tentés de croire que l'affaire Weldon est une seconde édition de l'affaire Pinkston.

—Honord, secrétaire d'Etat de la Louisiane, est arrivé ici hier avec certains documents officiels : il avait été assigné devant le Comité des Privilèges et Elections du Sénat. On croit que ce sont les papiers dont le comité d'enquête de la Chambre avait ordonné la remise et dont le Returning Board n'avait pas voulu se dessaisir.

—Le Président a signé le bill de déficit et les imprimeurs ont fait grève.

Le gén. Roger déposera lundi sur l'emploi des troupes. Le gén. Sherman sera appelé aussi.

Le contre-amiral Davis, proposé à l'observatoire, est malade.

Décision de la Commission.

Washington, 16.—Par un vote de 8 contre 7 la commission a décidé qu'aucune preuve ne peut être reçue dans l'affaire de la Louisiane excepté les certificats électoraux. De nombreuses propositions ont été faites pour recevoir d'autres sortes de preuves, mais toutes ont été rejetées par un vote de 8 contre 7. La commissaire Payne a demandé de donner aux avocats une heure, mais les avocats ont refusé et la commission a repris sa séance secrète dans le but d'arriver ce soir à une décision finale.

Opinion de Grant sur le statu quo en Louisiane.

Kellogg et Darrall ont représenté au Président qu'il y avait danger d'effusion de sang et de trouble à la Nouvelle-Orléans, et l'ont pressé de mettre un terme à des dissentions ultérieures, en reconnaissant le gouvernement de Packard.

On dit que le Président a déclaré qu'il ne pouvait, pour le moment, changer sa détermination de ne pas troubler le statu quo actuel.

Résolutions de la Commission.

Washington, 16.—La commission a statué sur les résolutions suivantes :

Mr Hoar a présenté ce qui suit : Ordonné que les témoignages ne seront pas reçus.

Mr Abbott a présenté ce qui suit comme substitut. Résolu que les preuves seront reçues pour montrer que l'acte établissant le Bureau des Retours de la Louisiane est inconstitutionnel et que les actes du dit Bureau des Retours sont nuls. — Rejeté par les votes suivants : Oui, Abbott, Bayard, Clifford, Field, Hunton, Payne, et Thurman. Non, Bradley, Edmunds, Frelinghuysen, Garfield, Hoar, Miller, Morton et Strong.

M. Abbott a présenté un autre substitut comme suit :

Résolu que les preuves seront reçues pour montrer que le Bureau des Retours de la Louisiane, à l'époque du compte et du relevé du vote de l'Etat, à la dernière élection dans cet Etat, n'a pas été constitué sous les lois qui l'établissent, qu'il était composé de quatre personnes du même parti politique, au lieu de cinq personnes de différents partis. Rejeté par le même vote.

M. Abbott a présenté alors un autre substitut :

Résolu que la commission reçoive les témoignages à l'égard de fraudes alléguées dans la spécification des avocats pour les *objecteurs* aux certificats 1 et 2. Rejeté par le même vote.

Mr Abbott a présenté alors un quatrième substitut :

Résolu que les témoignages tendant à montrer que le soi-disant Bureau des Retours de la Louisiane n'avait pas juridiction pour compter le vote des électeurs pour le Président et le vice président, sont admissibles. Rejeté par le même vote.

Mr Abbott présente un cinquième substitut qui est rejeté par le même vote.

Il était ainsi conçu :

Résolu, que la preuve est admissible, que les relevés et les affidavits cessés avec des faits et envoyés au dit Bureau des retours, conformément aux clauses de la section 26 des lois d'élection de 1872, sur les élections, le tumulte, l'intimidation et la violence aux polls ou près de certains polls et dans certaines paroisses, étaient faux et fabriqués et forgés par certaines personnes mal famées, sous la direction et à la connaissance du dit Bureau des retours ; que le dit Bureau des retours acceptant que les dits relevés et affidavits étaient faux et fabriqués et qu'aucun de ces relevés et affidavits n'étaient faits dans la forme ou le temps requis par la loi, sciemment, volontairement et frauduleusement refusé de compter ou de compiler plus de 10,000 votes donnés comme cela est montré par le relevé des dits votes des commissaires d'élection.

Mr Hunton a présenté un autre substitut portant que certains retours n'ont été ni relevés et compités et que le dit Bureau des Retours n'a jamais prétendu compiler ou compter les retours des dits commissaires d'élection, mais que le Bureau des Retours a prétendu refaire lui-même, à sa manière le relevé des commissaires.—Rejeté par le même vote.

Un septième substitut relatif aux électeurs occupant des places et à cause de cela n'étant pas éligibles, est rejeté par le même vote.

Le juge Field a présenté le huit à neuf dernier substitut rédigé ainsi :

Résolu que dans l'opinion de la commission la preuve sera admise sur diverses matières que les avocats pour les *objecteurs* aux certificats No 1 et 2, offrent de prouver. Rejeté aussi par le même vote, et la question sur l'ordre original présenté par Mr Hoar est venue en avoir : que la preuve offerte ne sont pas reçue. Mr Payne demande le oui et non sont biffé. Rejeté par le même vote.

Le vote sur l'ordre général est venu alors et il a été adopté par le vote suivant : oui, Bradley, Edmunds, Frelinghuysen, Garfield, Hoar, Miller, Morton et Strong, 8—non, Abbott, Bayard, Clifford, Field, Hunton, Payne, Thurman, 7.

Après la conclusion arrêtée par la Commission, les avocats ont été admis et les résolutions ci-dessus ont été lues par le secrétaire.

La Commission est maintenant en séance secrète.

Il y a peu de doute sur le résultat.

Résolution de Morton.

Washington, 16.—Immédiatement après la fermeture des portes, Mr Morton a présenté une résolution déclarant que les votes des électeurs de Hayes et Wheeler de la Louisiane seront comptés, les raisons données n'ayant été que celle de l'Oregon et de la Caroline du Sud. Sa résolution a été adoptée par 8 contre 7.

Les juges Miller et Bradley et le représentant Abbott ont été alors nommés membres d'un comité chargé de faire le rapport au Congrès. La Commission a suspendu la séance de 6 heures et quart à 7.

Durée sur la durée de la résolution de Morton.

Washington, 16.—Le rapport suivant lequel la résolution de Morton couvre la Caroline du Sud et l'Oregon, peut être reçu avec un espoir très léger que la personne, qui a communiqué l'information secrètement, peut avoir fait une interprétation erronée.

La commission n'est rajournée dans avoir levé le secret de la séance. Rien autre n'a transpiré.

Texte de la résolution de Morton.

Washington, 16—Ce qui suit est la résolution de Morton :

Résolu que les personnes nommées comme électeurs dans le certificat No. 1 sont les électeurs légaux de l'Etat de la Louisiane et que leurs votes sont les votes requis par la Constitution des Etats-Unis et doivent être comptés pour le Président et Vice-Président. Cela a suivi l'ouverture des portes et l'énoncé du résultat qu'aucune preuve ne sera reçue.

Le juge Field a demandé alors qu'une heure fût donnée aux avocats des deux côtés, pour qu'ils fassent valoir des arguments additionnels.

Mr Garfield a dit que le temps alloué par l'ordre original avait été épuisé et il a objecté à une autre extension.

Mr Morton a suggéré que les avocats fussent consultés à ce sujet. Il voterait contre la motion à moins que les avocats ne veuillent en profiter.

Mr Evarts dit qu'il veut bien laisser l'affaire où l'état où elle se trouve. Le juge Campbell dit que puisque la commission a exclu les preuves, il n'avaient plus rien à ajouter aux arguments présentés.

Sur motion de Mr Hoar, les portes sont fermées alors et la commission reprend en séance secrète.

La commission est restée en séance jusqu'à 6:47 du soir, et c'est sur la motion de Mr Edmunds que l'ajournement à demain à 4 heures de soir a été ordonné.

Le rapport sur la Louisiane.

Washington, 16 fév. — Le rapport sur la Louisiane a été signé par les 8 et sera présenté demain à la séance réunie.

Avec votes de Hastings et de Brewster déduits donc.

La commission électorale ayant reçu certain certificats et papiers censés être les certificats de vote électoral de l'Etat de la Louisiane et les objections qui ont été faites, rapporte qu'elle a dûment considéré ces papiers et qu'elle a décidé et décide que les votes de Wm. Pitt Kellogg, O. H. [illegible] soient déclarés être le suffrage légal de Williams [illegible] gouverneur de dit Etat, lequels votes seront certifiés par les dites personnes, comme il appert par les certificats soumis à la commission ainsi qu'il est dit plus haut et marqués numéro 1, par la dite commission, sont les votes requis par la Constitution des E. U. et que les dits votes doivent être comptés comme tels par le président du Sénat, savoir : 8 votes pour R. B. Hayes, de Ohio, pour président, et 8 votes pour Wm. A. Wheeler, de New York, pour vice-président.

La commission décide aussi et rapporte que les 8 personnes ci-dessus nommées, sont les électeurs légalement nommés par le dit Etat de la Louisiane.

La base de cette décision, indiquée brièvement, est substantiellement comme suit :

Qu'il n'est pas compétent d'avoir recours aux preuves offertes quant aux pièces ouvertes par le Président du Sénat en présence des deux Chambres, excepte les *objections* aux certificats 1 et 2. Rejeté par le même vote.

Mr Abbott a présenté alors un quatrième substitut :

Résolu que les témoignages tendant à montrer que le soi-disant Bureau des Retours de la Louisiane n'avait pas juridiction pour compter le vote des électeurs pour le Président et le vice président, sont admissibles. Rejeté par le même vote.

Mr Abbott présente un cinquième substitut qui est rejeté par le même vote.

Il était ainsi conçu :

Résolu, que la preuve est admissible, que les relevés et les affidavits cessés avec des faits et envoyés au dit Bureau des retours, conformément aux clauses de la section 26 des lois d'élection de 1872, sur les élections, le tumulte, l'intimidation et la violence aux polls ou près de certains polls et dans certaines paroisses, étaient faux et fabriqués et forgés par certaines personnes mal famées, sous la direction et à la connaissance du dit Bureau des retours ; que le dit Bureau des retours acceptant que les dits relevés et affidavits étaient faux et fabriqués et qu'aucun de ces relevés et affidavits n'étaient faits dans la forme ou le temps requis par la loi, sciemment, volontairement et frauduleusement refusé de compter ou de compiler plus de 10,000 votes donnés comme cela est montré par le relevé des dits votes des commissaires d'élection.

Mr Hunton a présenté un autre substitut portant que certains retours n'ont été ni relevés et compités et que le dit Bureau des Retours n'a jamais prétendu compiler ou compter les retours des dits commissaires d'élection, mais que le Bureau des Retours a prétendu refaire lui-même, à sa manière le relevé des commissaires.—Rejeté par le même vote.

Un septième substitut relatif aux électeurs occupant des places et à cause de cela n'étant pas éligibles, est rejeté par le même vote.

Le juge Field a présenté le huit à neuf dernier substitut rédigé ainsi :

Résolu que dans l'opinion de la commission la preuve sera admise sur diverses matières que les avocats pour les *objecteurs* aux certificats No 1 et 2, offrent de prouver. Rejeté aussi par le même vote, et la question sur l'ordre original présenté par Mr Hoar est venue en avoir : que la preuve offerte ne sont pas reçue. Mr Payne demande le oui et non sont biffé. Rejeté par le même vote.

Le vote sur l'ordre général est venu alors et il a été adopté par le vote suivant : oui, Bradley, Edmunds, Frelinghuysen, Garfield, Hoar, Miller, Morton et Strong, 8—non, Abbott, Bayard, Clifford, Field, Hunton, Payne, Thurman, 7.

Après la conclusion arrêtée par la Commission, les avocats ont été admis et les résolutions ci-dessus ont été lues par le secrétaire.

La Commission est maintenant en séance secrète.

Il y a peu de doute sur le résultat.

Résolution de Morton.

Washington, 16.—Immédiatement après la fermeture des portes, Mr Morton a présenté une résolution déclarant que les votes des électeurs de Hayes et Wheeler de la Louisiane seront comptés, les raisons données n'ayant été que celle de l'Oregon et de la Caroline du Sud. Sa résolution a été adoptée par 8 contre 7.

Les juges Miller et Bradley et le représentant Abbott ont été alors nommés membres d'un comité chargé de faire le rapport au Congrès. La Commission a suspendu la séance de 6 heures et quart à 7.

Durée sur la durée de la résolution de Morton.

Washington, 16.—Le rapport suivant lequel la résolution de Morton couvre la Caroline du Sud et l'Oregon, peut être reçu avec un espoir très léger que la personne, qui a communiqué l'information secrètement, peut avoir fait une interprétation erronée.

La commission n'est rajournée dans avoir levé le secret de la séance. Rien autre n'a transpiré.

Texte de la résolution de Morton.

Washington, 16—Ce qui suit est la résolution de Morton :

Résolu que les personnes nommées comme électeurs dans le certificat No. 1 sont les électeurs légaux de l'Etat de la Louisiane et que leurs votes sont les votes requis par la Constitution des Etats-Unis et doivent être comptés pour le Président et Vice-Président. Cela a suivi l'ouverture des portes et l'énoncé du résultat qu'aucune preuve ne sera reçue.

Le juge Field a demandé alors qu'une heure fût donnée aux avocats des deux côtés, pour qu'ils fassent valoir des arguments additionnels.

Mr Garfield a dit que le temps alloué par l'ordre original avait été épuisé et il a objecté à une autre extension.

Mr Morton a suggéré que les avocats fussent consultés à ce sujet. Il voterait contre la motion à moins que les avocats ne veuillent en profiter.

Mr Evarts dit qu'il veut bien laisser l'affaire où l'état où elle se trouve. Le juge Campbell dit que puisque la commission a exclu les preuves, il n'avaient plus rien à ajouter aux arguments présentés.

Sur motion de Mr Hoar, les portes sont fermées alors et la commission reprend en séance secrète.

La commission est restée en séance jusqu'à 6:47 du soir, et c'est sur la motion de Mr Edmunds que l'ajournement à demain à 4 heures de soir a été ordonné.

Le rapport sur la Louisiane.

Washington, 16 fév. — Le rapport sur la Louisiane a été signé par les 8 et sera présenté demain à la séance réunie.

Avec votes de Hastings et de Brewster déduits donc.

La commission électorale ayant reçu certain certificats et papiers censés être les certificats de vote électoral de l'Etat de la Louisiane et les objections qui ont été faites, rapporte qu'elle a dûment considéré ces papiers et qu'elle a décidé et décide que les votes de Wm. Pitt Kellogg, O. H. [illegible] soient déclarés être le suffrage légal de Williams [illegible] gouverneur de dit Etat, lequels

MEXIQUE.

San Francisco, 16 fév.—On lit dans une dépêche reçue de San Diego, Californie : Le colonel Machorro, ancien commandant du 12e régiment de cavalerie au Mexique, est arrivé ici, revenant de Tuma. Le colonel Machorro étant d'abord un champion de Lerdo, mais lorsque ce dernier a quitté le Mexique il s'est rangé du côté de Iglesias. Il dit que parcourt à Durango la population s'est prononcée pour Diaz, et qu'il en est de même à Mazatlan et à Leper. A Guaymas, le peuple se disposait à soutenir Diaz : le colonel Rangel se trouvait dans cette ville avec l'amiral de la flotille mexicaine composée de deux navires de guerre, la *Democrata* et le *Mejico*. Il y actuellement le général Mariscal pour signer avec lui une déclaration en faveur de Diaz, qui, paraît-il, a pour lui en ce moment tout l'intérieur de la république et est sur le côté du Pacifique, à l'exception d'Acapulco.

L'état des affaires est déplorable au Mexique. Lerdo et Iglesias étant partis pour l'étranger, les populations sont forcées de se soumettre à la domination de Diaz qui commande les forces régulières.

Le parti constitutionnel, quoique abattu, n'est pas complètement découragé et compte encore sur l'avenir.

Diaz, aux dernières dates, s'était établi à Guadalajara.

FRANCE.

Versailles, 16 fév.—La Commission de la Presse a présenté aujourd'hui à la Chambre des Députés un projet de loi qui défère au jury les délits de presse.

Paris, 16 fév.—Il résulte des renseignements recueillis par le gouvernement que le rendement des vignobles, en 1876, n'a pas dépassé la moitié du rendement en 1875. On attribue ce fait aux ravages du phylloxera.

M. Pommel, membre de la Chambre des Députés, est mort.

La chaudière d'une usine de St Etienne a fait explosion et a tué neuf personnes.

AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 16 fév—Une dépêche de Constantinople dit que le Grand-Visir a de nouveau prié le prince de Monténégro de choisir une autre ville que Vienne pour y négocier les conditions du rétablissement de la paix. Le prince a répondu qu'il préférait Vienne, mais que néanmoins pour être convaincant il proposerait la ville de Cattaro. La Porte a refusé d'envoyer ses ministres à Cattaro et a proposé à son tour Scutari en toute autre localité de l'Herzégovine.

Le correspondant viennois du Standard écrit à ce journal : Des lettres de Jassy annoncent que les représentante de la Roumanie auprès des cours étrangères ont informé celles ci que la Roumanie n'ayant pu s'assurer la protection des puissances pour garantir sa neutralité, se verrait obligée de conclure une convention pour assurer, si les circonstances l'exigent, le passage des troupes russes à travers son territoire. La Roumanie accordera d'ailleurs le même privilège aux Turcs.

Réponse des Puissances à la circulaire de Gortschakoff.

Londres, 16—Une dépêche de Berlin dit que les Puissances feront non une réponse identique mais semblable au fond. Elles ne veulent s'associer à aucune mesure de coercition contre la Porte et conserveront une neutralité bienveillante aussi longtemps que la Russie ne poursuivra aucun but d'intérêt personnel. Les Puissances tiennent à ce que les arrangements territoriaux pour la péninsule des Balcans soient respectés et que l'équilibre européen ne soit pas troublé.

RUSSIE.

Londres, 16 — Les correspondants des journaux anglais écrivent de St-Pétersbourg que la position de la Russie est telle en ce moment qu'elle ne saurait se prolonger longtemps : il faut ou que le czar aille de l'avant ou qu'il recule. Cela semble croire que la chute de Midhat-Pacha rend la guerre inutile, cet événement devant précipiter le règne de l'anarchie en Turquie et provoquer dans un avenir prochain une crise terrible en l'Europe. C'est également, assure-t-on, l'opinion du général Ignatieff qui, à son arrivée à St-Pétersbourg, a eu une entrevue avec l'empereur et le prince Gortschakoff.

Contrebande.

New York, 16 fév. — La douane a saisi une forte quantité de pruneile que l'on avait fait passer en contrebande par Rooser's Point et St-Albans. Deux des indiv.ds qui ont introduit ces marchandises en fraude ont été arrêtés. On s'attend également à l'arrestation de plusieurs négociants, courtiers et officiers de la douane prévenus de complicité. La pruneile est soumise à un droit de 35 cts. la livre. Une des personnes soupçonnées de faire la contrebande de cet article pense ne faire fortune d'environ en demi-million de dollars.

Un bateau de sauvetage de George Cromwell.

Halifax, 16—Un télégramme de St-John, Terre Neuve, dit qu'un bateau de sauvetage marqué de George Cromwell a été trouvé dans la baie de Placentia. Il avait, sans doute, touché au cap Ste Marie dans la nuit du 5 janvier. Le cap Ste-Marie est à 25 milles à l'ouest du cap Race, où George Washington a fait naufrage. La côte dans le voisinage est accidentée et offre peu de chances au sauvetage.

On suppose que tous les marins se sont noyés, comme cela est arrivé pour le George Washington, le 20 janvier.

New-York, 16.—Des dépêches confirment la perte du Cromwell ont été reçues par les agents de la ligne Cromwell dans la ville.

Banque en décadence.

Scranton, Pennsylvanie, 16 février.—La Miners and Trust and Safe Deposit Bank est fermée, par suite de l'impossibilité où elle se trouve de faire de l'argent avec les billets qu'elle a escomptés. La banque avait la confiance des hommes d'affaires de la localité qui y faisaient leurs dépôts.

Munitions de guerre pour la Turquie.

New Haven, Connecticut, 16 fév.—Le steamer J. B. Walker est parti hier avec des munitions pour le gouvernement turc. Son chargement est estimé à plus d'un million de dollars.

NOUVELLES MARITIMES.

New York, 16—Arrivés : Chine, Canada. Arrivés en dehors : Wyoming.

New York, 16—Arrivés : Spartan, John F. Rose, Permanente. Arrivés en dehors : Schwetgard, Kanawa, Spartan, Louise, Klinn, Beaufactor.

Londres, 16—Parle la barque Ludwig de Pensacola pour Brême.

PASSES.

Fort Rodd, 16—7 p. m.—Arrivé, le steamship Kaiserhaeskaer, New York. Parti, le navire Her Majesty.

Poste du Sud-Ouest, 16, 5 h P. M. Arrivé, navire anglais Retant, en 47 jours de Liverpool.

Banque italienne Giuseppi Ujiate, en 32 jours de St Vincent, Cape Vert, sur lest.

Barque autrichienne Georgia, en 35 jours de Gloucester. Angleterre, sur lest.

Barque autrichienne Bolivar, 35 jours de Gloucester, sur lest.

Barque espagnole Algiers, barque Paul, de Vigor, Pinal, Scotland et Jeden, Mc Neil, comme Vetor, Vaucouver.

Marchés européens.

Liverpool, 16 fév.—midi.—Coton plat et irrégulier ; middling uplands 6 13-16d ; middling Orléans 6 15-16d. Ventes 10,000 balles ; pour spéculation et exportation 2000 balles ; marché fermé. Ventes de 1-16d. Uplands low middling clause, à livrer en février et mars, 6⅞d ; mars et avril 6 31-32d ; avril et mai 6 63-64d ; mai et juin 6⅞ à 6 27-32d ; février et mars à 6 15-32d ; avril et mai 6⅞ à 6 29-32d ; expédié janvier et février, par vapeurs, à 15-16d. Ventes de la semaine 56,000 ; importations et exportations nulles. Secret 32,000 ; américains 10,000. Importations 32,000 ; américains d'Amérique 31,000 ; américains d'Amérique 28,000. Stock total 1,000,000 ; américains 886,000. Ventes de coton américain 47,000 balles.

1 P. M.—Uplands, Low Middling strict, délivré, mars et avril 6 3-64 d., avril et mai 6 3-64 d., juin et juillet 6 7-32.

Plus tard, 2 h. P. M.—Uplands, Low Middling strict, délivré, mars et avril 6 31-32 d., avril et mai 6 d., juin et juillet 6 7-32 d.

Liverpool, 16 fév., 3:30 P. M.—Ventes de coton américain, 4,000 balles.

4 h. P. M.—Uplands, Low Middling strict, délivré, mars et avril 6 5-32 d., avril et mai 6 3-64 d.

Liverpool, 16.—Tissus et fils de Manchester, fermes. Farines calmes. Uplands low middl. clause mai et juin 6 13/16.

Argent. Stock, etc.

New York, 16 fév.—L'or a ouvert à ¼ pr. Actions calmes et en baisse ; argent offert à ; or 105 3/4 ; change—long 4.84 1/2, court 4.86 ; gouvernements calmes et fermes ; états d'Etat calmes ; Alabamas mieux et les autres fermes.

New York, 16—Argent facile à la clôture à 3 à 3¼ ; sterling calme 4½ ; or calme 5⅛ à 5¼ ; gouvernements calmes et fermes, cinq 1,10¾.

Marchés américains.

New York, 16.—Coton, baisse. Uplands 13½, Orléans 13 ; ventes 203.

Farine, faible. Ouverture ; mars 12 12/16 à 13⅛, avril 12 12,25 à 12 7/16, Mai 12 7-32 à 12 ¾, juin 12 6,8 à 12 15-32, Juillet 12 1,8 à 12 ½.

New York, 16—Coton tranquille, middlands 12 à 13 12/16, mid. Orléans 12 15/16. Ventes 327 balles ; recettes nettes de la semaine 4,781, brutes 20,708 ; exportation pour la Grande Bretagne 2352, pour la France 35 ; vente 2776 ; stock 231,411.

New York, 15—Coton, recettes nettes 654 ; brutes 3527. A livrer, à la clôture ferme ; Ventes 50,100. Février 13 9/16 à 13 5/8, mars 13 3/4 à 13 29/32, avril 13 à 13 15/32, mai 13 3/16 à 13 7/32, juin 13 11/32 à 13 5/8, juillet 13 15/32, août 13 17/32, septembre 13 1/4 à 13 5/16, octobre 13 29/32 à 13 15/16, novembre 13 11/16 à 13 25/32, décembre 13 11/16 à 13 25/32.

New York, 16—Etat comparatif du coton de la semaine finissant aujourd'hui : balles.

Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine..... 120,978
Même semaine l'année dernière... 109,231
Total reçu depuis Septembre 1er. 3,408,128
" même date l'année dernière 3,266,991
Exporté pendant la semaine..... 94,594
Exporté même époque l'année dernière..... 120,170
Total exporté depuis Sept 1er... 2,098,995
" même date l'année dern.. 1,977,917
Stock dans les ports des E U 886,284
" même époque l'année dern.. 889,098
Stock dans toutes les villes de l'intérieur..... 99,351
" même époque l'année dern. 138,650
Stock à Liverpool..... 845,000
" même époque l'année dern.. 849,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne..... 385,000
En mer même époque l'année dernière..... 347,000

BULLETIN FLUVIAL.

Shreveport, 16—Partis, les bateaux col. A. P. Kountz et Riv. Dufan pour N. Orléans. Temps nuageux et frais. La rivière a monté de 11 pouces.

Vicksburg, 16—Le fleuve a baissé de 4 pouces. Temps froid et couvert. Arrivés, le John B. Maude de St Louis, de St-Louis. Le John T. Tolle est arrivé à 4 heures P. M. Ses deux cylindres ont calaté auprès d'un Descendant, le Centennial. Le R. E. Lee a eu un de ses cylindres endommagé par une explosion près de Warrenton, à 11 heures ce matin. Sept nègres du bord ont été échaudés, dont deux très grièvement.

Cincinnati, 16—Rivière, 15 pieds 9 pouces montant.—Beau temps doux.

Pittsburg, 16—Rivière stationnaire, 4 pieds 10.

Louisville, 16—L'Ohio baisse—8 pieds 2 pouces dans le canal. Parti, le Gold Dust, pour la Nile-Orléans ; le Future City pour la Nile-Orléans.

Cairo, 16—Arrivé, le Golden Rule, de la Nile-Orléans, et reparti pour Cincinnati ; le Warrior, de la Nile-Orléans.

Evansville, 16—Temps froid, la rivière baisse.

St-Louis, 16—Arrivés, City Alton, de la Nile-Orléans ; Yeagar, dito. Le Heave monte.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMER, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

H. C. BERNARD, à Brûlé Landing, Ouest Baton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

LANDREAU, Maître-de-poste à Carmitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître-de-poste à Natchitoches.

MARIDAT, à la Nouvelle-Iberia.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLESIE, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Pleasant-ville, paroisse Iberville.

O. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

F. DAMAZE, Ste-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Rouge

A. DUBOIS, Grandville.

M. FENTEIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONDOULIN, Fausse-Pointe.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CREBI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Monneville (Avoyelles).

SYLVAIN LEBLANC, Maître-de-poste à Jeanville (Terrebonne).

WM. HUDSON, à Jeansonville, par dans Marie.

EDGAR DELERT, Ste-St-Louis-Martinez.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 16 Février 1877.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echange	Balances
10 Fév.....	$1,981,899 80	394,685 05
12 Fév.....	Jour férié, Anniversaire de la naissance d'Abraham Lincoln.	
13 Fév.....	Jour férié.	
14 Fév.....	2,449,569 97	189,498 95
15 Fév.....	2,894,781 00	266,720 71
16 Fév.....	1,794,419 55	136 485 29
Total cette semaine.....	10,110,069 29	907,710 03
Total la semaine dernière.....	13,394,994 30	1,846,865 16
Total de la semaine précé.	10,097,551 23	1,128,239 54

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce, 8 à — pour cent par an ; les Nos 1, 2 & 3 — les Nos 4 — nominaux jusqu'après, reposant sur des garanties ordinaires, 7 à 9 ; le papier hypothécaire de premier ordre 8½ à 9½ ; et celui de second ordre au nominal.

L'or a ouvert à 105 1/2 à 105 3/4 contre 105¾ à New-York. Il n'a trouvé que peu d'acheteurs et a fermé à 105 7/8 à 105 7/8 contre 105 3/4 à New-York. On a vendu, en tout, 200 000, dont 20000 et 50000 à 105 3/4, 30000 à 105 7/8, 20000 et 20000 à 105.

La hausse de l'or à New York a fait monter le sterling de 1 cent et les francs de 1/4 pour cent. Les opérations de sterling comprenaient 28,000 livres, dont 7000 comptant et 8000 1/2 à 1000 à 1/2 pour No. 1, 2000 et 2000 comptant et 8000, 6000 pour No. 1 à — pour No. 1 à — pour No. 1, 2000 de 8 à 8 1/2 et 2000 de 8 1/2 et 2000 de banque à 8 1/2 1/2. Aucune vente de francs n'a été annoncée.

Les billets traites sterling étaient cotés à 8 1/2 à 5 1/2 le commencement et le clôture No 1. — à 5 13/16 les traites des banques, à 5 1/4 les taux des banques sont complets ; les francs, à 4.82½, les traites de contingence et nominales entre des banques.

Dans le change à vue, sur New York les transactions sont divisées à 50 1/2 pour cent de prime, $50,000 et $50,000 de banquiers à 5/16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York, à 1/4 pour cent de prime. Le change de commerce à vue a coupé été coté à 3/16.

Voici le rapport officiel des ventes annoncées, aujourd'hui au Stock Exchange :

10 actions de Gas Light Co. $100,75
60 " Factors and Traders' Ins. Co. 90 —
$25,000 S'ake Canada..... à 85 —
15,000 do do 85 —
15,000 do do 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
Formant un total de $80,000 State Consols.

$ 7,000 Bons à Prime à 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
15,000 do do 85 1/2
Formant un total de $100,000 Bons à Prime.

Trois actions ont été négociées.

Quatre ventes consistant aux meilleurs de quatre ventes consistant aux meilleurs de quatre parts de propriété de l'Etat et de huit parts de propriété municipale. Les ventes ont varié à 97 3/4 à 98 1/2 contre 98 1/2 à 98 3/4 hier ; les ventes, à 98 1/2 à 98 1/2 contre 98 1/2 à 98 3/4 hier.

STATISTIQUE AMERICAIN ET ETRANGER.

[illegible]

NOTE—Le tableau suivant est le résumé de la position des coton du New Orleans depuis ce changé.

ACTIONS ET BONDS.

Noms.	Valeur Offerte	Demandé
[illegible]		

Compagnies d'Assurances.

Crescent Mutual Insurance		
Citizens' and Peoples' Ins.		
Home Insurance		
Union Insurance		
Orleans Insurance		
Louisiana Insurance		
Mutual Insurance		
Crescent City Insurance		
Orleans Insurance		

Chemins de fer Urbains.

Carrollton		
Crescent City		
Orleans & Carrollton		
New Orleans City		
St Charles Street		
Algiers Bridge		

Actions Diverses.

Manville Oil Works Co.		
Crescent City Oil Co.		
N. Orleans Gas Light & Fuel Co.		
Mississippi River Bridge Co.		
Mississippi Valley Co.		
Louisiana Levee Co.		
Louisiana Levee Co.		
Louisiana Levee Co.		
Louisiana Oil Company		
Louisiana Oil Company		
Louisiana Oil Company		
N. O. Spiritual Manuf. Co.		
N. O. Gaslight & Banking Co.		
Gas. & Agricul. Fair Co.		
Mutual Rice Mill		
Mutual Rice Mill		
Mutual Rice Mill